

Mont-t-Michel, 8 avril 2013

*Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de la Municipalité de Mont-St-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-St-Michel, le 8<sup>e</sup> jour d'avril 2013 à 19h30. Sont présents: André Trudel, Éric Lévesque, Pascal Bissonnette, André-Marcel Évéquoz formant le quorum sous la présidence du maire Roger Lapointe.*

*Absent : Aurèle Cadieux*

*Lucie Gagnon, secrétaire-trésorière / directrice générale et Manon Lambert sont également présentes.*

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

*Il est 19 h 32, le maire ouvre l'assemblée.*

13-04-54

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants :*

- 14: Infos et demande pour terrain de jeux*
- 15 : Adoption règlement cour municipale*
- 16 : Informations garderie en milieu scolaire*

*Adoptée*

13-04-55

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz et résolu à l'unanimité, d'accepter les procès-verbaux du 4 mars, 8 et 13 mars 2013, tels que présentés.*

*Adoptée*

13-04-56

### **CONSIDÉRATIONS DES COMPTES**

*Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz et résolu à l'unanimité, d'accepter les registres de chèques suivants:*

- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1300063 à P1300085, totalisant 8 774.32\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2013;*
- le registre des chèques général, portant les numéros C1300155 à C1300215, totalisant 32 077.88 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2013. Des crédits sont disponibles.*

*Adoptée*

13-04-57

### **CORRESPONDANCE**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité que la correspondance soit acceptée tel que lue.*

*Adoptée*

### **PROVENANCE**

- Communiqué manifestation réforme assurance-emploi
- Ministère des Transports - Infos travaux rue Principale à l'été 2013 - Changement de ponceaux à l'entrée du village
- Robert Trudel –demande pour « Jour de la Terre »

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Quelques citoyens (6) étaient présents aucune question.*

13-04-58

### **LETTRE DE REMERCIEMENT AU PRÉPOSÉ DE LA PATINOIRE SAISON 2012-2013**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette et résolu à l'unanimité, qu'une lettre de remerciement soit envoyée à Monsieur Trudel, préposé à la patinoire pour la saison 2012-2013, pour tous les bons services offerts et la qualité de son travail.*

*Adoptée*

13-04-59

### **DEMANDE D'AUTORISATION ET DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP – INSTALLATION DE BORNES SÈCHES**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité, d'autoriser André-Marcel Évéquoz, chef adjoint au Service des incendies à signer le document de demande d'autorisation et de certificat d'autorisation, pour l'installation de bornes sèches, à présenter au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.*

*Adoptée*

13-04-60

### **AUTORISATION DE SIGNATURE/ AJOUT DE SIGNATURE**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz et résolu à l'unanimité, que Manon Lambert directrice générale soit autorisée à signer les chèques ou tout autre document pour et au nom de la municipalité de Mont-St-Michel. Qu'elle soit mandatée responsable de la Loi sur l'accès aux documents.*

*Adoptée*

13-04-61

**ACTIVITÉ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RIVERAINS DU LAC GRAVEL**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Éric Lévesque et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'Association des résidants et riverains du Lac Gravel à organiser des activités le 24 juin et 27 juillet 2013, tels que décrites dans la demande du 20 mars 2013.*

*Adoptée*

13-04-62

**DEMANDE DROIT D'ACCÈS EN QUAD DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-ST-MICHEL**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz et résolu à l'unanimité d'accepter les trajets proposés par le Club Quad des Hauts-Sommets et qu'à une prochaine séance un avis de motion sera donné et qu'à une réunion subséquente un règlement sera adopté et déposé au ministère des Transports du Québec pour approbation.*

*Adoptée*

13-04-63

**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE –RAPPORT ANNUEL 2012**

*Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;*

*Attendu que l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel ;*

*Attendu que le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;*

*Attendu que le rapport d'activités 2012 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Mont-St-Michel en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma ;*

*En conséquence, il est proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par Pascal Bissonnette et résolu à l'unanimité, que le rapport d'activités 2012, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.*

*Adoptée*

13-04-64

**DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 13-046 – 7, CHEMIN TOUR DU LAC GRAVEL**

*Attendu qu'un permis de construction a été émis en 1983 pour la propriété située au 7, chemin Tour du Lac Gravel;*

*Attendu que le bâtiment principal est entièrement situé à l'intérieur des limites de ladite propriété et que sa position ne rencontre pas les normes d'implantation actuelles et celles en vigueur au moment de sa construction, soit 7 mètres;*

*Il est proposé par le conseiller André-Marcel Évêquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette et résolu à l'unanimité, que conseil municipal autorise la dérogation mineure no 13-046 demandée par monsieur David Grenier et madame Karine Bissonnette, visant des dispositions du règlement numéro 02-109 sur le zonage, relativement à la propriété située au 7, chemin du Tour du Lac Gravel et construite sur le lot 31-P du cadastre de Canton de Gravel, consistant à autoriser pour un bâtiment principal, une marge latérale de 4,91 mètres au lieu de 7 mètres tel qu'indiqué au plan 7168-1 émis par la firme Groupe Barbe & Robidoux.*

*Adoptée*

13-04-65

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 13-150 AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE PORTANT SUR LA DÉLÉGATION À LA MRC D'ANTOINE LABELLE DE LA COMPÉTENCE POUR ÉTABLIR UNE COUR MUNICIPALE ET SUR L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE COUR**

**MUNICIPALITÉ DE MONT-ST-MICHEL**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 13-150**

***Autorisant la conclusion d'une entente portant sur la délégation à la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour***

**ATTENDU** *qu'en vertu de la Loi sur les cours municipales la MRC et ses municipalités peuvent adopter un règlement visant l'établissement d'une cour municipale.*

**ATTENDU** *que la municipalité de Mont-St-Michel désire adhérer à la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle;*

**ATTENDU** *que le présent règlement a été précédé du dépôt d'un avis de motion fait avec dispense de lecture à la séance régulière du 4 mars 2013 en conformité avec les dispositions de l'article 445 du Code municipal (L.R.Q. chap. C-27-1), et que projet de règlement a été dûment accepté pour dépôt à cette même séance (résolution 13-03-45);*

*EN CONSÉQUENCE, il est statué et ordonné, par règlement de ce conseil, et il est par le présent règlement portant le numéro 13-150, décrété ce qui suit :*

*ARTICLE 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.*

*ARTICLE 2 : La municipalité de Mont-St-Michel délègue sa compétence en matière de cour municipale à la MRC d'Antoine-Labelle;*

*ARTICLE 3 : La municipalité de Mont-St-Michel adhère et autorise la conclusion d'une entente portant sur la délégation à la MRC d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour.*

*Cette entente est annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante, comme si elle était ici au long reproduite.*

*ARTICLE 4 : Le maire Roger Lapointe et la directrice générale et secrétaire trésorière Lucie Gagnon sont autorisés à signer ladite entente.*

*ARTICLE 5 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.*

*Roger Lapointe  
Maire*

*Lucie Gagnon  
Directrice générale*

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évêquoz et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 13-150 intitulé : « Règlement autorisant la conclusion d'une entente portant sur la délégation à la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour ».*

*Adoptée*

13-04-66

***DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX – FOREX INC.***

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité qu'une demande d'aide financière soit adressée à la compagnie Forex inc. pour l'aménagement d'un terrain de jeux avec modules de jeux pour les enfants, au parc du Centre Sporthèque.*

*Adoptée*

13-04-67

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX – DÉPUTÉ DE LABELLE ET ADJOINT PARLEMENTAIRE À LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité, qu'une demande d'aide financière soit adressée au député de Labelle et adjoint parlementaire à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'aménagement d'un terrain de jeux avec modules de jeux pour les enfants, au parc du Centre Sporthèque.*

*Adoptée*

13-04-68

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX – FESTIVAL DES CAMIONNEURS 2013.**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité, qu'une demande d'aide financière soit adressée au Comité organisateur du Festival des Camionneurs, pour l'aménagement d'un terrain de jeux avec modules de jeux pour les enfants, au parc du Centre Sporthèque.*

*Adoptée*

**INFORMATION AU CONSEIL**

**Garderie en milieu scolaire :** *Des informations seront prises auprès de la CSPN et/ou du Conseil d'établissement pour connaître les nouveaux critères pour l'implantation d'un service de garde en milieu scolaire.*

**Eau potable :** *Le rapport de la firme Génivar concernant le rapport technique a été déposé à nos bureaux par courriel et a été transmis en date de ce jour aux élus municipaux, un rapport très volumineux contenant plus de 400 pages. Un tri sera fait par les dg, et la partie la plus importante sera imprimé aux élus afin de les éclairer sur le sujet afin qu'ils puissent prendre une bonne décision. Des informations seront prises auprès du responsable du dossier chez Génivar, à savoir s'il serait préférable qu'il vienne expliquer ce dossier lors d'une rencontre.*

**Jour de la Terre :** *Le Jour de la Terre sera organisé par Monsieur Robert Trudel, selon sa demande du 4 avril 2013.*

13-04-70

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*L'ordre du jour étant épuisé, il a été proposé par le conseiller André-Marcel Évêquoz, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée, il est 20 h 55.*

*Roger Lapointe  
Maire*

*Lucie Gagnon  
Directrice-générale*